

## ■ UN ARCHITECTE FRANÇAIS CHOISI POUR LE QUARTIER DES PARIS RÉAMÉNAGE

En validant la proposition de David Mangin, la Ville de Paris a préféré choisir une stratégie urbaine prudente plutôt qu'un projet architectural. Pour le jardin d'art paysager contemporain, il sera fait appel à des architectes, scénographes, artistes, concepteurs-lumière et designers. Le bâtiment du Carreau fera l'objet d'un concours international.

Perspective d'ensemble  
de la Bourse du commerce  
au centre Pompidou.  
Septembre 2004.

La montagne a accouché d'une souris. Alors que depuis près de deux ans se sont succédé les études préliminaires, les études de définition, la concertation, l'exposition des maquettes, les nouvelles questions aux concepteurs, les hésitations et reports de décision, la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris n'a finalement choisi le 15 décembre dernier qu'une «vision urbanistique» – pour reprendre le terme du maire Bertrand Delanoë – la vision issue du projet Seura/Mangin au détriment des autres propositions de OMA/Koolhaas, AJN/Nouvel et MVRDV/Maas.

L'architecte David Mangin endossera plus un rôle de coor-

«Nous étions à la recherche d'une **stratégie urbaine** pour un espace de plus de 6 hectares»

### ❑ Quels sont les critères qui ont fait pencher la balance en faveur du projet de David Mangin?

L'objectif des études de définition était de retenir une stratégie urbaine capable de répondre aux dysfonctionnements de ce quartier: aménagement du jardin et de l'espace public, sécurité et lisibilité du pôle d'échanges, traitement de la voirie souterraine...

La proposition de David Mangin permet d'apporter des solutions appropriées, tout en effectuant un réaménagement en douceur qui maintient les équilibres fonctionnels et sociaux dans un site qui a déjà subi un traumatisme grave. La simplicité du parti a séduit: d'abord, le respect et le renforcement de la trame urbaine notamment grâce à une traversée («les ramblas») qui offre de nouvelles perspectives sur ce site; puis un véritable jardin, bien identifié et très ouvert sur les quartiers environnants; enfin, le bâtiment du Carreau, vaste halle

transparente et ouverte, d'une hauteur proche de celle de la frondaison des arbres, dans lequel les liens avec les espaces les plus profonds seront renforcés, notamment pour y faire pénétrer la lumière.

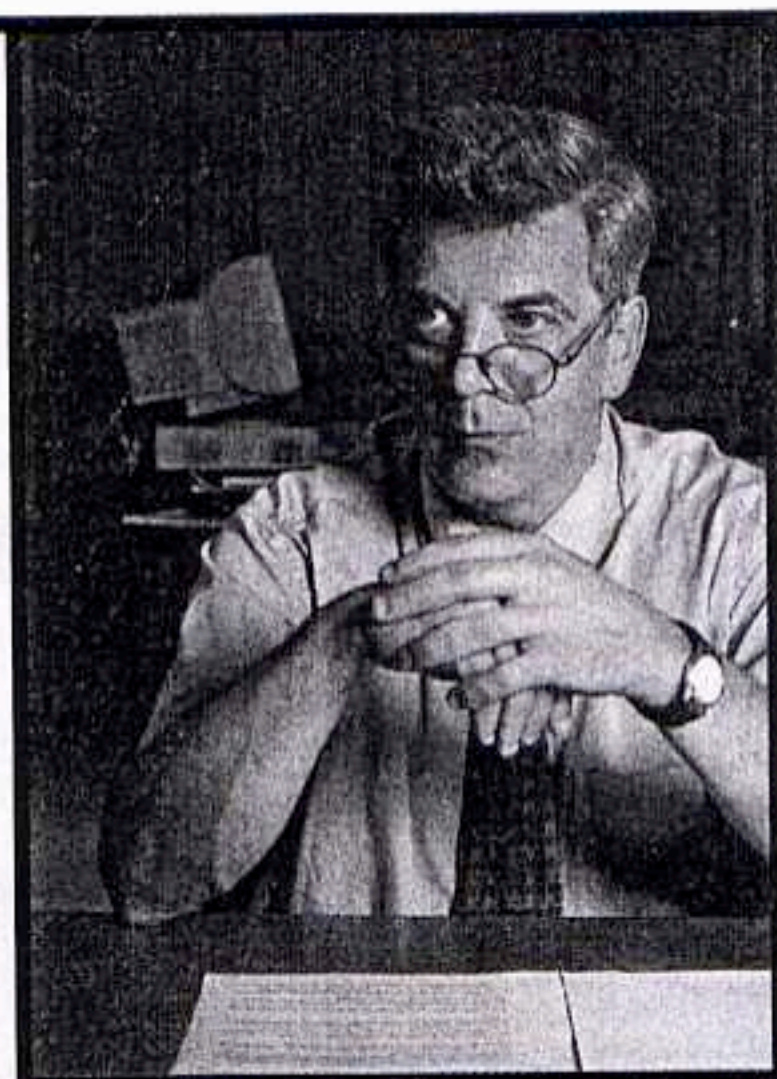
### ❑ Plutôt que de prendre une décision qui peut apparaître comme une demi-mesure, pourquoi n'avez-vous pas déclaré le marché infructueux?

Il y avait quatre projets de grande qualité et donc aucune raison de déclarer le marché infructueux. Dire que cette décision est une demi-mesure, c'est avoir mal compris l'enjeu des marchés de définition. Nous étions à la recherche d'une stratégie urbaine, comme le précisait le cahier des charges, pour un espace de plus de 6 ha, un véritable morceau de ville. Il s'agit donc bien d'une opération d'urbanisme et non de créer une image spectaculaire et figée en si peu de temps.

Sur un territoire d'une aussi grande ampleur, il y a évidemment la place pour plusieurs expressions architecturales. Nous avons procédé dans l'ordre des choses pour ne pas retomber dans les hésitations et errements de l'opération précédente.

### ❑ Quel type de mission allez-vous confier à David Mangin?

David Mangin sera attributaire d'un marché de maîtrise d'œuvre urbaine générale. En fonction du travail et des mises au point menés dans les semaines à venir, nous définirons les missions de maîtrise d'œuvre plus ponctuelles. Logiquement, David Mangin devrait aussi se voir confier un certain nombre de marchés subséquents, concernant, par exemple, l'espace public, pour assurer une bonne cohérence entre les différentes composantes du parti d'urbanisme. Pour le bâtiment du Carreau, le maire de Paris a annoncé qu'il fera

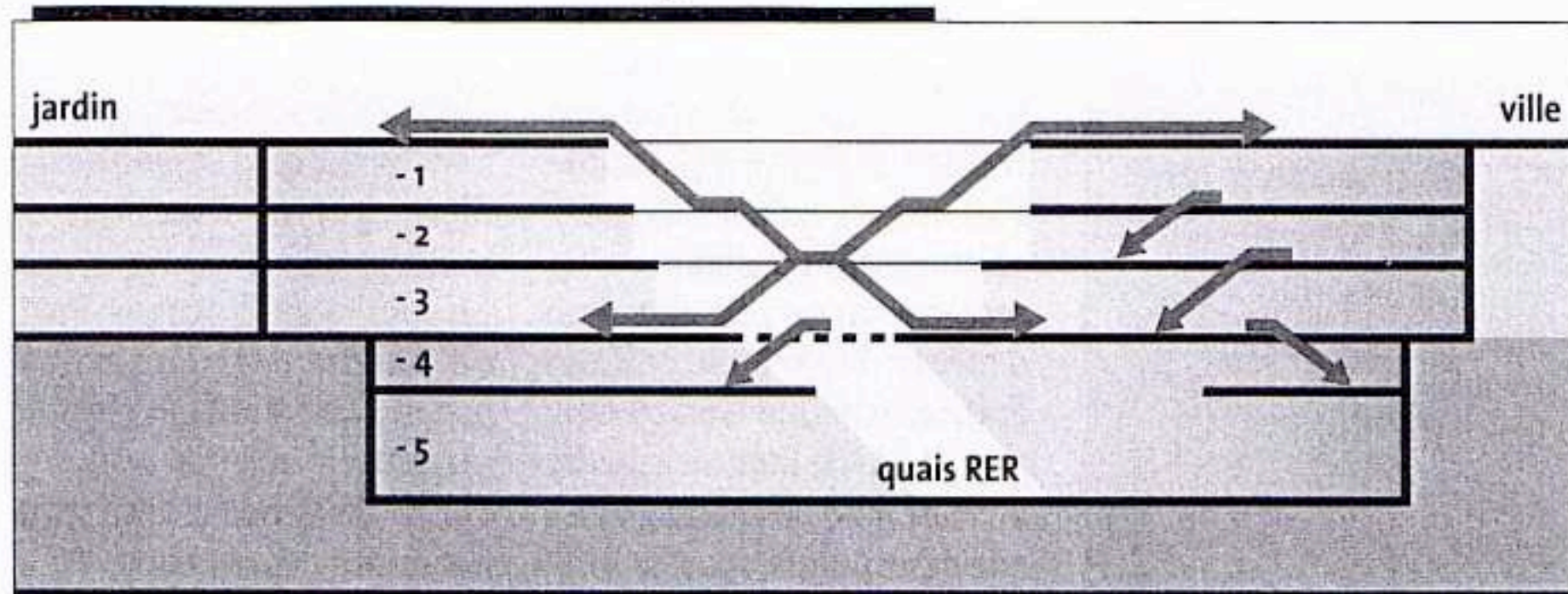


**JEAN-PIERRE CAFFET,**  
adjoint au maire de Paris  
chargé de l'urbanisme et de  
l'architecture.

l'objet d'un concours international, sur la base du concept proposé par David Mangin. Nous voulons une création véritablement contemporaine, jouant sur les notions de flux et de lumière qui sont l'essence de cet aménagement.

# SON CŒUR EN DOUCEUR

Nouvel accès à la salle d'échanges RER-métro



David Mangin propose la création d'un accès direct à la salle d'échanges RER-métro en perçant la place basse actuelle du forum (en pointillés sur le schéma).

donneur du réaménagement des Halles que de concepteur. En effet, les deux éléments principaux de son projet seront amendés. Le jardin de 4 hectares de plain-pied, d'un dessin très classique avec son allée centrale axée sur la Bourse du commerce, deviendra un «jardin d'art paysager contemporain» pour lequel il sera fait appel «à des architectes, scénographes, artistes, concepteurs-lumière et designers». Quant à la toiture géante de 140 mètres de côté qui devait recouvrir le centre commercial, sa réalisation ne semble pas envisagée en l'état: à sa place, la Ville compte lancer un nouveau concours international pour la réalisation d'une «œuvre élégante, lumineuse, légère, de l'art du XXI<sup>e</sup> siècle».

Il n'en demeure pas moins que ce sont bien les principes généraux contenus dans le projet Mangin qui serviront de base au réaménagement des Halles: le refus d'une augmentation de la densité bâtie, le dégagement de la perspective dans le sens longitudinal (est-ouest) entre la porte Lescot et la Bourse du commerce, l'aménagement d'un jardin «d'un seul tenant» et de plain-pied, le percement à travers la place basse actuelle du forum, d'un nouvel accès à la salle

« Pour le bâtiment du Carreau, nous souhaitons une œuvre élégante, lumineuse, légère, de l'art du XXI<sup>e</sup> siècle dont nous voulons soigner la conception. »

Bertrand Delanoë, maire de Paris.

d'échanges RER-métro, qui bénéficiera de lumière naturelle. Des principes qui ne chamboulent pas en profondeur l'existant et qui avaient su séduire la majorité des associations de riverains, le gestionnaire du centre commercial (Espace Expansion, filiale d'Unibail) et une partie des élus Verts. Il se trouve aussi que ce projet est le moins onéreux des quatre: 200 millions d'euros (contre 400 millions pour celui de Rem Koolhaas). Mais ce critère, a précisé le maire, n'a pas influencé la décision.

Bertrand Delanoë a sans nul doute préféré pour le cœur de la capitale un choix prudent et conservateur. Avec peut-être, en ligne de mire, la perspective – encore incertaine – de se rattraper avec l'accueil des Jeux olympiques de 2012.

GILLES DAVOINE ET NATHALIE MOUTARDE ■

## Les principales dates

- ▶ **décembre 2002:** délibération du Conseil de Paris
- ▶ **juin 2003:** désignation des quatre équipes
- ▶ **avril 2004:** présentation et exposition des projets
- ▶ **juillet 2004:** questions complémentaires aux équipes
- ▶ **décembre 2004:** choix du projet
- ▶ **février ou mars 2005:**

- Conseil de Paris pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre urbaine générale
- ▶ **2005-début 2006:** études préalables, concertation, clôture de la ZAC existante, création de la nouvelle ZAC
- ▶ **fin 2006:** début des travaux
- ▶ **2012:** horizon du projet d'ensemble.



DAVID MANGIN, architecte, lauréat du projet des Halles à Paris.

« Je serai le garant du respect des principes généraux »

▣ La décision de la Ville de Paris de choisir votre proposition, mais d'en faire réaliser certains aspects par d'autres, vous satisfait-elle?

Oui, car conformément à l'esprit du marché de définition, c'est bien une stratégie urbaine qui a été choisie et non pas un projet architectural. Les grands principes en seront respectés: la place de l'espace public, l'accessibilité au RER, la double hauteur du pôle d'échange, le choix d'une densité faible, le grand cours traversant...

▣ Comment concevrez-vous votre rôle d'architecte-coordonateur?

Je serai le garant du respect de ces principes généraux. En ce qui concerne le jardin, par exemple, on va travailler à partir de mon dessin de base et on associera les meilleures compétences pour arriver au meilleur résultat possible. De la même façon, la mise en œuvre technique et artistique de la toiture, qui fera l'objet d'un concours international, doit bénéficier des meilleurs talents. Le programme de ce concours n'est pas encore défini mais nous allons nous mettre au travail. Il faudra aussi, pour mener à bien ces projets, une maîtrise d'ouvrage forte.

▣ A quoi attribuez-vous le succès de votre proposition?

Je pense que c'est un projet qui bénéficie d'une certaine évidence et d'une grande clarté. Ce qui fait que la plupart des utilisateurs du quartier au quotidien l'ont soutenu et ont pu s'y reconnaître. Personne n'a oublié le traumatisme subi par le quartier il y a trente ans. Et personne ne voulait renouer avec ce souvenir-là.